FE
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2006-661 DU 04 DECEMBRE 2006

Portant nomination de Monsieur Amidou ADAMOU en qualité de Directeur de Cabinet du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n° 2006178 du 08 avril 2006 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n 2006-618 du 23 novembre 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;

Sur proposition du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance extraordinaire du 22 juin 2006 ;

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur Amidou ADAMOU est nommé Directeur de Cabinet du Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle.

Article 2 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 04 décembre 2006

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni Y A Y I.-

Ministre du Développement,
l'Economie et des Finances,

Pascal Irénée KOUPAKI.-

Le Ministre de la Réforme de
Administrative et Institutionnelle,

Bio Gounou Idrissou SINA.-

Ministre Délégué Chargé du Budget auprès du
Ministre du Développement, de l'Economie
et des Finances,

Albert Sègbégnon HOUNGBO

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MRAI 4 MDEF 4 MDCB/MDEF 4 AUTRES MINISTERES 19 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-UNIPAR-ENAM 3 FADESP-FDSP 2 INTERESSE 01 JO 1.-